



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT
Autres moyens d'identification
Famille chimique..... Mélange.
Usage recommandé et restrictions Peintures.
d'utilisation
Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832
(CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison.
-
Classification de NFPA..... Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM..... S: 2 F: 4 R: 0.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Toxicité aiguë — par contact cutané — catégorie 4. Corrosion cutanée — catégorie 1. Lésions oculaires graves — catégorie 1. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (effets narcotiques). (système respiratoire). Toxicité pour la reproduction — 1. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — catégorie 2.

Mention d'avertissement..... DANGER.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H312 dangereux au contact de la peau. H314 provoque des brûlures graves touchant la peau et des lésions oculaires. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H360 Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes .

Prévention..... P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P301 P330 P331 en cas d'ingestion : rincer la bouche. Ne pas faire vomir. P308 P311 si exposés ou concernées ; appeler un centre antipoison ou un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.

Stockage..... P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchets ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note Dangers pour la santé non classifiés ailleurs — catégorie 1. Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Acétone	67-64-1	65-85
Alcool éthylique	64-17-5	10-30
Alcool butylique	71-36-3	1-5
Méthanol	67-56-1	1-5
Acide phosphorique	7664-38-2	3-7
Acétate d'éthyle	141-78-6	0.5-1.5

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation..... En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.

Ingestion..... Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Un médecin immédiatement. Brûlures chimiques doivent être traitées immédiatement par un médecin.

Contact avec les yeux..... Rincer immédiatement les yeux avec l'eau courante pendant au moins 30 minutes de préférence jusqu'à 60 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés
Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et des graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Alcool méthylique: L'intoxication débute par une dépression du système nerveux central se traduisant par une narcose, suivie d'une période de latence asymptomatique qui dure généralement de 12 à 24 heures. L'acidose métabolique s'installe et apparaissent alors des symptômes tels que des maux de tête, des vertiges, des nausées et des vomissements. Ceci est suivi, dans les cas plus graves, par des douleurs abdominales et musculaires ainsi que des difficultés respiratoires. On observe également des troubles tels que la vision brouillée, la photophobie, l'altération du réflexe pupillaire et des douleurs aux yeux. Peut causer des dommages aux organes. Peut irriter les voies respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées.

Plus d'informations..... Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés Mousse "d'Alcool", CO₂, poudre chimique. Mousse résistante à l'alcool (type ATC) préféré. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux Extrêmement inflammable. L'acétone est un liquide hautement inflammable. Il est facilement enflammé en présence de chaleur, d'une source d'inflammation comme une flamme nue ou une étincelle (y compris la décharge électrostatique). Des solutions aqueuses d'acétone peuvent également s'enflammer. Les vapeurs d'acétone sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une longue distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un flashback. Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peut inclure : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Oxydes de phosphore. Formaldéhyde.

Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Équipements de protection spéciaux et ... irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur
précautions spéciales pour les pompiers entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur
de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source
d'inflammation et faire un retour de flamme. . Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer
dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Liquide extrêmement inflammable. Aucun prend les mesures impliquant des risques
personnels ou sans formation adéquate. Équipements doivent être mis à la terre. Utiliser
les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées. Isoler la
zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit
déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et
portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut
être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la
fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et
autres cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement
et le nettoyage

Cas de fuite ou de déversement..... Évacuer tout le personnel non essentiel. Éviter tout contact personnel. Ventiler. Éliminer
toutes sources d'ignition. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Utiliser les pompes antidéflagrantes ou main et les outils et les équipements produisant
pas d'étincelles. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les
matières déversées. Contenir le déversement. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les
égouts et d'autres voies sèches d'eau. Absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans
un contenant approprié des déchets. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont
classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux
réglementations locales, provinciales et fédérales.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de la
peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire
approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Toujours adopter des mesures de
précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la
manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre
l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les
employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.

Conditions de sûreté en matière de Stocker dans un endroit frais et sec, à l'intégrité du produit. Tenir à l'écart de la chaleur,
stockage, y compris les incompatibilités des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart de matières comburantes et des
produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil. Garder le récipient fermé
lorsque le produit n'est pas utilisé.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Acétone	250 ppm TLV CA ON: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL)	500 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Alcool éthylique	1,000 ppm CA ON: 1,000 ppm (STEL)	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
Alcool butylique	20 ppm CA ON: 20 ppm (TWA)	Pas établi	100 ppm	Pas établi	50 ppm cutanée	
Méthanol	200 ppm CA ON: 200 ppm (TWA), 250 ppm (STEL)	250 ppm cutanée	200 ppm	Pas établi	200 ppm / STEL 250 ppm	
Acide phosphorique	1 mg/m3 CA ON: 1 mg/m3(TWA), 3 mg/m3(STEL)	3 mg/m3	1 mg/m3	3 mg/m3	1 mg/m3	
Acétate d'éthyle	400 ppm CA ON: 400 ppm (TWA)	Pas établi	400 ppm	Pas établi	400 ppm	

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisée à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.
Équipements de protection individuelle	
Yeux/type.....	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.
Gants/type.....	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Dans le cas des mélanges, composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Les gants suivants sont recommandés: Caoutchouc butyle. Fournisseur de gants contact pour obtenir des recommandations.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. Consulter CSA Z94.4-M1982.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Odeur piquante. Odeur d'alcool.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Non disponible.
Point de fusion et point de congélation (deg < 0 °C. C)	
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 56 °C. (acétone).
Point d'éclair (°C), méthode.....	-18°C. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair).
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Liquide inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	36.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	1,5.
Pression de vapeur (mm Hg).....	Non disponible.
Densité de vapeur (air = 1).....	Non disponible.
Densité relative (gravité spécifique).....	0,815.
Livres/USG.....	6.80.
Solubilité.....	Soluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	21.33.
COV (moins d'eau).....	1.36 lbs/USG; 163 g/L.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Charge électrostatique.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases solides. Agents réducteurs. L'acétone peut s'enflammer ou réagir violemment avec les agents oxydants forts, tels que l'acide chromique, le trioxyde de chrome, le chlorure de chromyle, l'acide nitrique chaud, le permanganate de potassium (en milieu alcalin) ou les peroxydes. Métaux. Florine. Trioxide de soufre.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement. Voir produits de combustion dangereux section 5.

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg (rat orale)
Alcool éthylique	20,000 ppm 10 heures rat	3,400 mg/kg orale souris
Alcool butylique	8,000 ppm 4 heures rat	790 mg/kg rat orale 3400 mg/kg cutanée lapin
Méthanol	64,000 ppm 4 heures rat	420 mg/kg orale, 5628 mg/kg rat orale 15,800 mg/kg lapin cutanée
Acide phosphorique	1,689 mg/L 1 heure lapin	1530 mg/kg rat orale 2740 mg/kg lapin cutanée
Acétate d'éthyle	16000 ppm 6 heures rat	5600 mg/kg rat orale
Estimation de la toxicité aiguë (ETA)..... Voie d'exposition..... Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Contact avec la peau.....	ETA mel (dermal). 1734 mg/kg. ETA mel (oral): . >2200 mg/kg. Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Peut provoquer des brûlures chimiques. Peut causer une irritation modérée, la délipidation et des dermatites.	
Absorption cutanée..... Contact avec les yeux..... Ingestion.....	Peut être nocif si absorbé par la peau. Peut causer des brûlures. Peut causer des rougeurs, irritations, destruction des tissus. Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion. Avaler causes ivresse, maux de tête, vomissements, menant à une maladie grave, cécité, voire la mort. Peut être fatale ou causer la cécité si elles sont avalées. Aspiration de matières dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Inhalation (aigue)..... Inhalation (chronique).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience. L'exposition chronique aux vapeurs de solvants organiques ont été associés à divers effets neurotoxiques, y compris le cerveau permanent et/ou de dommages au système nerveux, rein, foie, sanguins causés et effets sur la reproduction chez les femmes. Les symptômes peuvent inclure des nausées, vomissements, douleurs abdominales, maux de tête, troubles de mémoire, perte de coordination, de l'insomnie et de difficultés respiratoires.	
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Effets sur la reproduction..... Cancérogénicité de la matière.....	Le méthanol est tératogène et embryotoxique aux animaux. L'alcool éthylique est considéré comme un A3 pour animaux cancérigène et est classé par l'IARC dans le groupe 1.	
Toxicité pour certains organes cibles	Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut causer la somnolence ou des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Données sur les produits non disponibles.
Persistance et dégradation.....	Données sur les produits non disponibles.
Potentiel de bioaccumulation.....	Données sur les produits non disponibles.
Mobilité dans le sol.....	Données sur les produits non disponibles.
Autres effets nocifs.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux.
---	--

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification du DOT (route).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre). Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.

PRODUIT: PF 653C ACTIVATEUR POUR APPRET INCRUSTANT**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont énumérés ou exemptés de la TSCA. .
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Alcool butylique. Méthanol.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Méthanol.
Proposition 65 de la Californie.....	*** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. . (Méthanol). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com .
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2021-03-01